



Je t'offre
mon cœur.



#moncoeurpourtoi ❤️

@swisstransplant

#registredonorganes

«Pour certaines et certains, cette phrase est synonyme de vie. Alors que vous soyez pour ou contre le don d'organe, inscrivez-vous dans le Registre national du don d'organes et faites le savoir à vos proches, afin qu'ils n'aient pas à décider à votre place.» Mélanie Freymond, journaliste

Je vis maintenant.
Je décide maintenant.

Avec le Registre national du don d'organes, Swisstransplant propose une opportunité moderne de consigner en moins de trois minutes son souhait en matière de don d'organes et de tissus, que l'on soit pour ou contre celui-ci. L'inscription s'effectue sur la base du volontariat, l'entrée peut être modifiée à tout moment et est enregistrée de manière centralisée dans une base de données sécurisée.

La question du don d'organes arrive généralement à l'improviste. La décision – pour ou contre un don d'organes et de tissus – dans le Registre national du don d'organes apporte sécurité et clarté aux proches du défunt. En cas d'urgence, le personnel hospitalier concerné peut demander à Swisstransplant d'interroger le registre. Si un « oui » a été saisi, cela signifie que vous avez donné votre consentement en faveur du don d'organes et de tissus. Si un « non » a été saisi, aucun organe et aucun tissu ne sera prélevé.

Agir de manière responsable et consigner
sa décision – inscrivez-vous dans le
Registre national du don d'organes.



Plus d'informations sur le don d'organes et la transplantation :
swisstransplant.org



Je vis maintenant.
Je décide maintenant.



#madécision

S'inscrire
maintenant !



registre-don-organes.ch

 **swiss
transplant**

Consignez votre décision.

Votre inscription dans le Registre national du don d'organes vous apporte sécurité et clarté, et soulage vos proches et le personnel hospitalier.

3 S'inscrire en minutes seulement, modifiable à tout moment.

Sur votre smartphone ou votre tablette

- 1 Saisissez vos coordonnées et consignez votre décision sur **registre-don-organes.ch**
- 2 Prenez un selfie pour l'identification
- 3 Signez la feuille d'informations directement sur l'écran

Sur votre ordinateur

- 1 Saisissez vos coordonnées et consignez la décision sur **registre-don-organes.ch**
- 2 La feuille d'informations vous sera envoyée par la poste
- 3 Signez la feuille d'informations et renvoyez-la à Swisstransplant

L'inscription dans le Registre national du don d'organes s'effectue sur la base du volontariat. Elle est conservée dans une base de données sécurisée.

Quatre questions récurrentes.

Que peut-on donner ?

Les organes, tissus et cellules suivants peuvent être donnés : le cœur, les poumons, le foie, les reins, le pancréas, l'intestin grêle, la cornée, les valves cardiaques et les vaisseaux sanguins, sans oublier d'autres tissus et cellules comme les osselets.

Qui peut donner des organes ?

En principe, tout le monde peut donner des organes. Il n'existe pas de limite d'âge supérieure. L'état de santé et le bon fonctionnement des différents organes jouent un rôle déterminant. Les personnes atteintes d'une maladie tumorale active ne peuvent donner leurs organes.

Quelles sont les conditions légales ?

Un don d'organes est possible uniquement si la mort cérébrale (perte complète et irréversible de toutes les fonctions cérébrales) a été constatée et confirmée par deux médecins spécialistes indépendants. En outre, il doit exister un consentement pour le don d'organes.

Comment puis-je consigner ma décision ?

Vous pouvez consigner votre décision de manière facile et rapide dans le Registre national du don d'organes sur **registre-don-organes.ch**.

EchoSOS – l'application pour smartphone qui sauve des vies

Avec l'application EchoSOS, où que vous soyez dans le monde, vous pouvez alerter les services d'urgence et leur envoyer votre position.

La carte d'urgence intégrée vous permet de communiquer aux services de sauvetage et aux premiers secours vos données médicales essentielles : vos médicaments, vos allergies, vos contacts d'urgence et désormais aussi votre inscription au Registre national du don d'organes. Ces informations sont sauvegardées exclusivement en local sur le smartphone. En cas d'urgence, les secours peuvent accéder à ces informations même si votre téléphone est verrouillé : votre carte d'urgence facilite donc les premiers secours.



Télécharger
l'application



Swisstransplant

Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes

Swisstransplant
Effingerstrasse 1
Case postale
CH-3011 Berne

T +41 58 123 80 00

info@swisstransplant.org
swisstransplant.org

registre-don-organes.ch

